

SYNDICAT C.G.T. DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

LE HAVRE

France

www.cgt-gpmh.com

Le 14 Janvier 2011

Camarades,

Comme nous vous l'avons récemment annoncé, le fait que la direction soit revenue sur sa position initiale de report des élections professionnelles, nous contraint aujourd'hui à déposer nos listes de candidat en vue d'organiser les élections du 25 janvier 2011.

Cependant et pour bien faire comprendre à la direction de cet établissement que le respect de nos moyens syndicaux prédominera toutes les discussions actuelles et futures, nous déposons ce jour :

Un préavis de grève reconductible

À compter du Mardi 25 Janvier 2011

Pour des actions pouvant aller d'une (1) minute à vingt quatre (24) heures

Et ce pour le simple motif que nous exigeons le respect de nos moyens syndicaux existant avant la mise en place de ces élections.

Ainsi, et pour que nos propos ne soient pas interprétables, dès lors que la direction tentera d'appliquer le droit commun en matière d'IRP et touchera à un de nos moyens syndicaux existant, et ce sans accord signé de notre part, nous appliquerons ce préavis de grève pour faire valoir fortement notre détermination !!!

Que le directeur général mesure bien également, que le fait de revenir lundi dernier sur sa parole, concernant le report des élections, aurait pu entraîner le port du Havre dans une situation encore plus compliquée qu'elle ne l'est actuellement.

A moins que ce ne soit le seul but recherché.....

POUR QUE SOIT RESPECTEE VOTRE ORGANISATION SYNDICALE
ET A TRAVERS ELLE, VOS INTERETS

TOUS UNIS, DETERMINES ET MOTIVES !!

Le secrétaire général

Pour info et affichage

L.DELAPORTE

